

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE PIQUE DE RAPPEL

Les questions environnementales sont aujourd'hui au cœur des processus de développement et la manière de les aborder sera déterminante pour les générations actuelles et futures. Toutes les études sur les phénomènes liés aux questions environnementales (changement climatique, pollutions diverses, désertification et déforestation, crises alimentaires, biodiversité, etc.) montrent que la tendance conduit inéluctablement à la destruction de la vie sur Terre. Le combat pour un environnement sain et nourricier est continu. La journée mondiale de l'environnement n'est donc qu'une pique de rappel du danger qui nous guette.

Les citoyens du monde en particulier les paysans ne peuvent donc pas rester aphones lors de cette journée mondiale de l'environnement.

LE PROGRES QUI TUE...

L'homme détruit la nature en voulant assouvir ses desseins de grandeur et d'extravagance. Paradoxalement, l'homme ne peut vivre sans la nature, sans ses ressources vitales. Est-ce un progrès que de se développer et disparaître ? Est-ce intelligent d'allumer un incendie sous prétexte que l'on a de l'eau pour l'éteindre ?

L'homme préfère oublier que l'environnement n'a pas de frontières et qu'il ne reconnaît ni la race, ni le statut social. Les questions environnementales nous interpellent tous, certes, mais ce sont les pays en développement qui sont les

plus vulnérables aux effets du changement climatique et qui en paient le plus lourd tribut. L'analyse du profil de la pauvreté a montré que celle-ci est intimement liée à l'état des ressources naturelles et d'une manière générale de l'environnement.

En effet, les effets du changement climatique, notre environnement et nos conditions de vie sont réels et reconnus de tous. La gravité de la situation ne nous autorise plus à chercher les coupables, car nous le sommes tous, au regard de nos comportements individuels et collectifs, de nos comportements dans le travail et dans la société.

POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE PROFITABLE A TOUS

Le développement durable sous-entend **le droit d'usage** mais aussi **le devoir de prévoir les futurs usagers**. Le développement durable implique nécessairement **le passage de l'exploitation des ressources naturelles à la gestion durable des ressources naturelles**, c'est-à-dire, une «**Utilisation durable**¹». Le développement durable repose sur trois piliers dont la préservation de l'environnement qui a du reste été retenue parmi les huit objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La FONGS et les Paysans du monde lèvent la voix pour un environnement sain, une gestion durable des ressources naturelles, un engagement total des pollueurs dans la prise en charge des conséquences et des causes du changement climatique anthropique. Les Paysans disent non à la destruction des ressources naturelles et à leur aliénation privée.

¹ « Utilisation durable » selon le code de l'environnement du Sénégal: *L'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures.*